

- Le PRÉSIDENT: Article 5: Siège social. Adoptons-nous l'article 5?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 6: Assemblées générales et assemblée annuelle. Adoptons-nous l'article 6?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 7: Nombre des administrateurs. Adoptons-nous l'article 7?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 8: Comité exécutif des administrateurs, nombre des membres et composition. Adoptons-nous l'article 8?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 9: Nature de l'entreprise. Adoptons-nous l'article 9?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 10: Pouvoirs de la Compagnie. Il s'agit de l'article contenant les pouvoirs généraux et le changement au paragraphe e) dans lequel on omet le mot «hôtel». Adoptons-nous l'article 10?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 11: Les chemins de fer Nationaux peuvent céder à la Compagnie des terrains, des bâtiments, etc., dans la cité d'Ottawa. Adoptons-nous l'article 11?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 12: La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique peut céder à la Compagnie des terrains, bâtiments, etc., dans la cité d'Ottawa. Adoptons-nous l'article 12?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 13: Accord en vue de l'usage. Adoptons-nous l'article 13?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 14: Émission de valeurs. Adoptons-nous l'article 14?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 15: Le National-Canadien et le Pacifique-Canadien peuvent acquérir des actions de la compagnie et garantir le principal et les intérêts des valeurs. Adoptons-nous l'article 15?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 16: Statuts et règlements et gérance du terminus. Adoptons-nous l'article 16?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 17: Délai pour la construction. Adoptons-nous l'article 17—Général Clark, vous avez jusqu'au premier janvier 1967 pour compléter le tout—Est-ce satisfaisant?
- Le général CLARK: Oui, monsieur le président.
- Le PRÉSIDENT: Devons-nous adopter l'article 17?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 18: Application de la *Loi sur les chemins de fer*. Adoptons-nous l'article 18?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Article 19: Déclaratoire. Adoptons-nous l'article 19?
- Les honorables SÉNATEURS: Adopté.
- Le PRÉSIDENT: Devons-nous adopter le préambule?